

# Farces de pharmaciens

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 16

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192303>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Aux valseurs.**

La facilité d'exécution dans toutes les valse dépend toujours de la régularité apportée par les cavaliers en dirigeant leurs dames ; telle dame leur paraîtra lourde, s'ils ne savent la conduire, tandis qu'ils reconnaîtront sa légèreté s'ils observent scrupuleusement les règles suivantes.

Le cavalier se place à la gauche de sa dame, enlace sa taille avec l'avant-bras et soutient de sa main gauche la main droite de sa dame. Le bras gauche du cavalier doit être assez étendu pour imprimer instantanément au bras droit de la dame les différentes directions des valse. L'épaule droite du cavalier doit être constamment perpendiculaire à l'épaule droite de sa dame, et le corps de cette dernière ne doit en aucune façon se trouver en contact avec le buste du danseur.

La tenue du bras gauche pour la dame se recommande à son attention ; si sa main seule adhère à l'épaule de son cavalier, elle conserve sa légèreté, sinon elle augmente la densité de poids ; en un mot, dans un cas elle est conduite par son danseur ; dans l'autre, elle est, à la fois, et portée et conduite. L'éventail, par mesure de précaution, doit être tenu de la main gauche de la dame, qui, le prenant par l'extrémité des doigts, le met à l'abri derrière le bras droit du cavalier. Terminons en recommandant à tous les danseurs d'éviter la fâcheuse position usitée dans les valse des bals publics : sous quelque prétexte que ce soit, le cavalier ne doit jamais être placé en face de sa dame.

Voici les commandements qu'un sieur de Saint-Ibald recommandait à l'attention de tous les danseurs :

En dehors tes pieds tourneras,  
Et tes jambes également.  
Haute toujours, ta tête sera,  
Et portée gracieusement.  
Du bras droit ta dame enlacieras  
La conduisant solidement.  
Ta main gauche légère auras,  
Et ton bras gauche mêmement.  
Toujours dans ton pas glisseras  
Tes deux pieds aussi souplement.  
Joyeux et gai tu valseras  
Sans jamais sauter follement.  
Trois pas égaux, rythmés, feras  
En l'antique valse à trois temps.  
Du pied gauche tu commenceras  
Et du droit suivras lentement.  
En avant, en arrière iras,  
Et ta dame réciproquement.  
De la mesure esclave seras,  
Et ta valseuse également.  
Quand la valse tu finiras,  
Dame remerciaras poliment,  
Au buffet tu la conduiras,  
Et du punch boirez seulement.

(Maison Illustrée.)

**Lo ràclliò que sè fot dè l'écové.**

On tserbounâi que sè tsermaillivè avoué on ramouneu et que lo traitâvè dè matsourâ a bin risquâ dè passâ on tristo quart d'hâora.

— Se n'avé pas poaire dè mè coffiyi ein tè rebedouleint perque bas, t'aria bintout te n'affèrè, tsancro dè crazet, lâi fâ lo ramouneu, qu'étâi solido âo pousto.

L'autro n'a pas ousâ cresenâ et cein ein est resta quie.

On a tant accoutemâ dè vairè lè z'autro qu'on lè cognâi mi què no, et on vâi lâo défauts sein pi sè démaufiâ qu'on ein a. C'est adé l'histoire dâo ràclliò que sè fot dè l'écové.

Dou tenoliers tutches que sè sont établis pè châotrè et que n'ont jamé recordâ lo français qu'ein devezeint avoué Pierro, Dzaquîè et Djan, s'émaginont dè lo savâi adrâi bin et sè fotont l'on dè l'autro quand ion dit on mot autrameint que l'autro l'a apprâi.

On dzo que Fritz, ion dè cliiâo gaillâ, remettâi onna dâova à la fusta âo carbatier, ye ve passâ Hantz, l'autro tenolier que talematsivè faux roman.

— Chamais ce pauvre Hantz il apprendra vrançais, fe lo Fritz âo carbatier, y dit touchours ine *fiste* non pas tire ine *fouste*.

**On rébusse.**

On tûche qu'étâi mariâ et qu'amâvè bin sa fenna, lâi volliâvè bailli oquîè lo dzo dè sa fêta po lâi fèrè compreindrè que n'amâvè nion d'autro ; mâ l'avâi einviâ dè lâi bailli oquîè que la fassè dévenâ, coumeint cein qu'on lâo dit dâi rébusse, que l'est coumeint s'on dessinâvè su dâo papâi on tsat et on pont à coté, cein voudrâi à derè : tsapon. Eh bin, l'est oquîè dinsâ que noutron iâiâ volliâvè fèrè. Après avâi bin ruminâ, lo gaillâ sè peinsè d'atsetâ onna livra dè granna dè tsenèvo, que met dein onna boâte, et l'écrit dessus : « Que pour toi : » que cein allâvè à derè que cein n'étâi rein què po sa fenna.

Quand lâi cein baillâ, lâi dit que faillâi dévenâ. Ma fâi la fenna eut bio ruminâ et sè crosâ la cervella, ne trovâ rein et le dut bailli lè cliiâ :

— Ti ne gombrends pas, lâi fâ se n'hommo ?

— Non.

— Hé pîen ! gu'est-ce que c'est ?

— C'est de la graine de chanvre, du chenevis.

— Et pi écrit dessus ?

— Il y a : que pour toi !

— Hé pîen, gombrends-ti à brésent : Chenevis que pour toi !

Que cein volliâvè à derè que ne viquessâi què po sa fenna.

**Inscription mystérieuse.**

En l'an de grâce 1779, les savants de Paris furent très intrigués par une découverte qui mit les membres de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur les dents.

Voici le fait :

Au mois d'octobre, au pied du versant oriental de Montmartre, on trouva une pierre sur laquelle était gravée une inscription presque indéchiffrable.

C'était une aubaine pour les doctes de l'académie ; on la leur envôya. Grâce aux moyens que la science possède pour faire apparaître les caractères quelque peu effacés, et en s'aidant de beaucoup de patience, les académiciens arrivèrent enfin à rétablir l'inscription dans son entier telle que voici :

	I		G
		I	
		L	
		E	
G			H
	E		M
		I	N
	D		E
S	A	N	E
			S

Quand il a fallu rechercher ce que signifiaient ces caractères, les académiciens se sont inutilement cassé la tête. Ils ont consulté M. Court de Gebelin. Ce savant auteur du monde primitif et l'homme le plus versé dans la connaissance des hiéroglyphes, s'est avoué incapable d'y comprendre quelque chose. Le bedeau de Montmartre, entendant parler du fait et de l'embarras des académiciens, a prié qu'on lui fit voir la pierre, et, sans doute instruit de son existence antérieure, il en a donné sans difficulté la solution, en assemblant simplement les lettres qui forment ces mots français : « Ici le chemin des ânes ». Il y avait, dans ces cantons, des carrières à plâtre, et c'était une indication aux plâtriers qui venaient en charger des sacs sur leurs ânes dont ils se servent pour cette expédition.

**Farces de pharmaciens.**

Dans une pharmacie :

— Monsieur, ne pourriez-vous me préparer de l'huile de ricin, de façon à ne pas en sentir le goût ?

Le pharmacien, « avec politesse » : — Rien de plus facile, mademoiselle ! Je vais vous préparer cela immédiatement. Donnez-vous la peine de vous asseoir ; en même temps, permettez-moi de vous offrir, pour vous faire prendre patience, un verre d'excellent sirop de groseille !...

La jeune fille, avec confusion. — Vous êtes bien aimable, monsieur ! (Après un certain temps) : La médecine est-elle préparée ?

Le pharmacien. — Vous n'avez alors rien senti ?

La jeune fille ébahie. — Quoi donc ?  
Le pharmacien. — L'huile de ricin ! elle était mêlée au sirop !  
La jeune fille, bouleversée. — Mais c'était pour mon petit frère !!!

Et puisque nous en sommes aux pharmaciens, racontons encore cette amusante histoire que nous glanons dans un journal français :

Un brave apothicaire de petite ville se tira un jour avec habileté d'une affaire qui pouvait être grave pour lui.

Un vieux militaire, brave à trois poils, bretteur émérite, croyant avoir à se plaindre de lui, lui donna rendez-vous sur le pré pour le lendemain matin.

L'apothicaire, habitué à manier d'autres armes que celles dont on fait usage en duel, se rendit néanmoins exactement au lieu indiqué, avec ses témoins.

Le bretteur s'y trouvait déjà, accompagné des siens, l'un tenant deux épées, l'autre, une paire de pistolets.

Monsieur, dit-il à l'apothicaire, choisissez. Le pistolet ou l'épée ? Cela m'est parfaitement indifférent.

— Fort bien, répondit l'apothicaire ; mais je ne vois pas, moi, de quel droit vous m'imposez vos armes, en définitive, et je ne vois pas mieux pourquoi, à mon tour, je ne vous imposerais pas les miennes.

— Eh bien ! soit ? où sont-elles ?

L'apothicaire tira une petite boîte de sa poche, l'ouvrit et, la présentant à son adversaire :

— Voici deux pilules, dit-il : l'une est un fort purgatif, l'autre est inoffensive ; prenez !

C'était le cas de s'écrier :

Devine, si tu peux, et choisis, si tu poses !

Le bretteur ne put s'empêcher de rire à cette singulière proposition et tendit la main à son spirituel adversaire.

Voici une historiette qui a une saveur si parfaitement méridionale qu'elle mérite de prendre rang parmi les chefs-d'œuvre du genre :

Un Marseillais et un Bordelais causent natation ; ils se racontent mutuellement leurs prouesses.

Le premier se tait enfin. Le second reprend :

— Tout cela n'est rien auprès de ce que j'ai vu.

— Et quoi donc ?

— Un paquebot sortait de New-York. Un monsieur qui se trouvait à bord semblait s'ennuyer. Tout à coup, il ôte sa redingote, pique une tête et le voilà nageant vers les côtes de France. Il arrive au Havre, va à l'hôtel, déjeune, fait un tour en ville et se rend ensuite sur la jetée, à la rencontre du steamer, où il retrouve son vêtement et ses bagages.

— Tu as vu ça ? dit le Marseillais, imperturbable.

— Eh oui, je l'ai vu.

— Tu peux le jurer ?

— Je le jure.

— Eh bien, mon vieux, chaque fois que j'ai raconté cette histoire, on m'a soutenu que c'était une blague... Le monsieur du paquebot... c'était moi !

A son génie d'agitation révolutionnaire, Mazzini joignait, paraît-il, un don de transformation à rendre jaloux le célèbre comique Brasseur.

On raconte qu'un jour un gentleman anglais, recommandé par l'ambassadeur d'Angleterre, eut une entrevue avec le comte Cavour. Le gentleman anglais, très correct et très flegmatique, entama la conversation sur la situation générale de l'Europe et arriva ensuite à l'Italie. Cavour fut émerveillé de la profondeur de vues et de la perçante précision de son interlocuteur. La conversation, qui avait commencé en anglais, s'était achevée en italien.

— Monsieur, lui dit le grand homme d'Etat italien, en se levant à la fin de l'entretien, vous parlez politique comme Machiavel, et italien comme Manzoni. Si j'avais l'honneur d'avoir pour compatriote un homme d'Etat tel que vous, je lui céderais ma place, mon portefeuille, avec la présidence du conseil... en quoi puis-je vous être agréable ?

Un sourire plein d'amertume glissa sur les lèvres du gentleman anglais et il répondit :

— Si vous aviez un compatriote comme moi, monsieur le ministre, vous le feriez traquer par vos sbires après l'avoir condamné à mort... Vous me demandez en quoi vous pouvez m'être agréable ? En suivant mes conseils et en délivrant l'Italie...

Et, en se retirant, l'étranger déposa sa carte sur le bureau de Cavour.

Quand celui-ci revint à son fauteuil, avec stupéfaction il lut ce nom retentissant : Giuseppe Mazzini.

**Opéra.** — La troupe lyrique du Théâtre de Genève, dont les deux précédentes représentations sur notre scène ont été chaudement applaudies par une salle comble, nous annonce pour *mercredi, 22 avril*, un charmant spectacle : **Ripp**, opérette féérique en 3 actes, donnée pour la première fois à Lausanne. La partition de R. Planquette est très jolie, et les auteurs du *libretto*, Messieurs Meilhac et P. Gille y ont traité des scènes éminemment comiques, qui ont puissamment contribué au succès de l'ouvrage.

#### Deux logogripes.

Sur six pieds je suis la preuve  
Que Jean, que Pierre et consort,  
Criant de plus en plus fort  
Ne sont pas du tout d'accord.

Sur quatre, je suis un fleuve.  
Avec un pied transplanté,  
Un écolier bien noté  
Me fait toujours sans pâté.

Avec ma tête  
Je suis un sol très sablonneux  
Et sans ma tête.

Mes sommets sont toujours neigeux.  
*Prime* : Un objet utile.

Pour participer au tirage au sort, il est nécessaire de répondre aux deux logogripes.

Les primes en retard sont expédiées aujourd'hui.

#### Boutades.

Un passant a acheté chez un marchand d'habits, à la chute du jour, un paletot qu'il croyait couleur prune. Le lendemain, s'apercevant que le paletot est vert, il va réclamer chez le marchand, qui lui répond :

— Un peu de patience, mon bon monsieur... il n'est pas encore mûr !

Entre goumeux :

— Eh bien ! et ton mariage ?

— J'ai rompu.

— Toi ?

— Oui, mon futur beau-père voulait prendre des renseignements sur mon compte.

— Et cela t'a offensé ?

— Nullement. Mais comme je savais qu'il aurait rompu après, j'ai préféré rompre avant... c'est plus digne ?

## FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

à la FÊTE DES VIGNERONS

et à l'Exposition universelle de 1889.

PAR L. MONNET.

Cette relation de voyage, qui sera mise très prochainement sous presse, formera un joli volume, illustré de nombreuses vignettes par M. E. DÉVERIN.

Prix pour les souscripteurs : fr. 1,60.  
— En librairie, 2 francs.

On souscrit en s'inscrivant au bureau du *Conteur vaudois*, ou par *carte-correspondance*.

L. MONNET.

## ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, —. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 100,75 De Serbie 3 % à fr. 87,50. — Bari, à fr. 67, —. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 43,25. — Milan 1866, à fr. 43,25. — Venise, à fr. 26,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100, —. *Port à la charge de l'acheteur.* — Nous payons dès ce jour sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1<sup>er</sup> mai prochain. En vente la liste officielle du tirage de la loterie de Berne, ainsi que des billets de la 2<sup>e</sup> série.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.

(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE